

Division des personnels (DIPER)

Mont de Marsan, le 3 novembre 2025

Chef de division : Séverine MOURAAS
Affaire suivie par : Violaine GUEUGNON
Tél : 05 58 05 66 65
Mél : mvtpop-diper40@ac-bordeaux.fr

L'Inspectrice d'académie
Directrice académique des services
de l'Education nationale des Landes

5 avenue Antoine Dufau
BP 389
40 012 Mont de Marsan cedex

Mesdames et Messieurs les enseignants du premier degré

S/c Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation nationale

Objet : Mouvement POP des enseignants du 1^{er} degré - Rentrée scolaire 2026

Références :

- Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels des ministères de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, du 22 octobre 2024, parues au B.O. spécial n° 5 du 31 octobre 2024 ;
- Note de service relative à la mobilité des personnels enseignants du 1^{er} degré – Rentrée scolaire 2026, du 30 septembre 2025.

Pièce Jointe :

- Vade-mecum « Mouvement POP - Rentrée scolaire 2026 ».

Le ministère de l'Education nationale reconduit pour la rentrée scolaire 2026, la mise en œuvre du processus de recrutement et d'affectation sur postes à profil, au niveau national, pour les enseignants du premier degré, au titre des opérations de mobilité.

Ce dispositif de mouvement, hors barème, appelé « mouvement POP », est organisé par les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale, en parallèle des opérations de mobilité interdépartementale.

Ce mouvement a pour objectif de répondre à des besoins spécifiques qui requièrent une compétence particulière ou une aptitude à exercer dans un contexte particulier et permet ainsi de pourvoir des postes à forts enjeux, par des enseignants issus du département des Landes ou d'un autre département.

Vous trouverez ci-joint un vade-mecum présentant les différentes modalités de ce mouvement.

Les services de la DSDEN se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.


Claudine LAJUS